

# Programme de LANGUE MODERNE

## Apprendre une langue c'est ...

s'ouvrir à une **autre culture** et

apprendre à **communiquer** en développant 4 aptitudes (*skills*) :

lire

écouter

parler

écrire

au travers de **Fonctions langagières**  
de **Notions**

en utilisant le **Code** :

vocabulaire

grammaire

prononciation

en lien avec des **Champs thématiques**.

## **But de l'apprentissage des langues modernes en 7 P.C.**

L'apprentissage d'une langue moderne a pour but :

- d'amener l'élève à prendre conscience de sa capacité à communiquer avec autrui;
- de développer cette capacité dans une autre langue;
- d'adopter une attitude positive à l'égard de l'apprentissage de cette langue;
- de développer la confiance en soi et l'autonomie face à une autre langue et une autre culture;
- d'améliorer les relations entre les personnes;
- de parvenir à une meilleure compréhension des personnes qui parlent cette langue;
- de s'initier à, s'intéresser à et apprécier la culture de la région dont il apprend la langue;
- d'améliorer l'accès à l'information.

La compétence que l'élève doit pouvoir exercer à la fin de la 7 P.C. est la suivante :

**demander et/ou comprendre et/ou donner oralement et par écrit des informations sur**

- moi-même, jeune adulte et mon environnement matériel, social et culturel proche;
- l'autre, dont j'étudie la langue et son environnement matériel, social et culturel proche.

## Description du cours de langue moderne en 7 P.C.

Communiquer dans une langue implique l'apprentissage et le développement de 4 aptitudes (*skills*) :

écouter et lire (réception)  
parler et écrire (production).

Etant donné que le niveau de départ peut être très différent d'un élève à l'autre, on encouragera chacun à progresser en fonction de ses acquis et de ses capacités, mais on n'exigera pas un égal niveau de performance dans le développement des 4 skills.

Nous tenterons de définir 2 niveaux d'apprentissage :

- un niveau d'**initiation** pour l'élève débutant ou faux débutant.  
Il ne sera pas possible pour ces élèves d'installer en 1 an, de réelles compétences communicatives, mais bien d'acquérir certaines capacités et certains réflexes qui devraient lui permettre de "survivre" dans une situation minimale de type "touristique" : se présenter, réserver une chambre d'hôtel, commander un repas, se renseigner sur un chemin à suivre, se renseigner sur l'heure, les horaires, lire un document simple, ...
- un niveau d'utilisation **élémentaire** pour l'élève qui entre en 7 P.C. avec de réels acquis et certaines compétences communicatives.  
Cette année devrait lui permettre de développer des compétences minimales de communication dans une autre langue que le français et de les articuler avec les besoins qui naîtraient de son projet personnel.

## Mise en oeuvre des aptitudes (*skills*)

### LIRE, c'est

- lire des messages simples, variés, de préférence authentiques, relatifs aux champs thématiques;
- identifier la nature du document, sa destination;
- découvrir de quoi traite le document;
- repérer l'information pertinente en fonction de l'intention de lecture;
- manifester sa compréhension en réagissant de manière appropriée.

Le message sera rédigé dans une langue standard et les documents pourront contenir quelques mots inconnus aisément interprétables par le contexte.

L'élève aura à sa disposition des ouvrages de référence (p.ex. : dictionnaires bilingues, lexiques, ...).

### ECOUTER, c'est

- écouter des messages simples, variés, si possible authentiques, relatifs aux champs thématiques;
- identifier la nature du message, sa destination;
- identifier le sujet dont il est question;
- trouver l'information pertinente en fonction de la situation;
- manifester sa compréhension en réagissant de manière appropriée.

Le message sera exprimé dans une langue simple, avec un débit raisonnable sans être artificiellement lent et sans accent social ou régional trop marqué. Il sera clairement structuré.

L'élève aura l'occasion de faire répéter, reformuler ou expliciter.

### PARLER, c'est

- prendre la parole dans des situations simples, variées, relatives aux champs thématiques;
- dire des mots, des courtes phrases, des phrases types, des phrases consécutives préparées.

Le message sera compréhensible par un interlocuteur bienveillant. Il sera adapté aux besoins de la communication, dans un registre approprié à la situation.

L'élève pourra disposer de documents de référence (p.ex. dictionnaire, lexique, fichier de phrases types, documents relatifs au sujet traité, ... ), lorsqu'il aura un temps de préparation.

## ECRIRE, c'est

- produire des informations personnelles, des messages structurés, relatifs aux champs thématiques;
- compléter un formulaire;
- transcrire des informations au départ de supports écrits;
- composer des lettres simples, par adaptation de lettres types, par sélection de paragraphes types dans une banque de données.

Le message sera sans erreurs gênant la compréhension et écrit de manière lisible.

L'élève disposera de **documents référence** (p.ex. dictionnaire bilingue, grammaire, fichier, documents relatifs au sujet traité, ...).

**Les 4 aptitudes (*skills*) ne s'exercent pas isolément. L'élève réagit oralement ou par écrit à ce qu'il entend ou ce qu'il lit.**

Les exemples de situations-problèmes qui suivent intègrent les différents skills.

### Exemples de situations-problèmes

Dans ces situations-problèmes, l'élève s'entraîne à exercer la compétence visée en 7 P.C. (cfr p.2)

1. Je vais habiter provisoirement dans une région/un pays où l'on parle la langue que j'étudie

1.1. Je dois entreprendre des démarches administratives

- à la commune : inscription  
carte d'identité
- à la banque : transfert ou ouverture d'un compte
- organisme pour la recherche d'un emploi : inscription
- sécurité sociale : transfert ou inscription
- ...

1.2. Je souhaite m'intégrer le plus rapidement possible dans la vie associative ou culturelle

- bibliothèque : inscription
- club sportif (ou autre) : demande d'information, inscription
- ...

2. J'organise un voyage dans une région/un pays dont j'étudie la langue

2.1. J'organise un voyage touristique (ou de vacances), seul ou en famille ou groupe de jeunes. Cela suppose des démarches par écrit (fax, lettre, E-mail), par téléphone ou face à face.

- Préparation :
- demander de la documentation à l'office de tourisme ou la rechercher sur internet
  - lire et comprendre les brochures ou documents
  - comparer et choisir, exprimer ses préférences.
- Réservation :
- réserver le moyen de transport, hébergement, musées, ...
  - s'informer des plans de ville, météo locale, ...
  - organiser le planning des journées, ...

Sur place : - prévoir des contacts sociaux (restauration, taxi, transports en commun, déclaration de perte, de vol, médecin, hôpital, ...).

2.2. J'organise un séjour linguistique pour exercer et améliorer dans la réalité ma capacité à communiquer dans la langue que j'étudie.

Préparation : - demander de la documentation dans des centres de formation linguistique  
- lire et comprendre les brochures ou documents  
- comparer et choisir, exprimer ses préférences.

Réservation : - réserver le moyen de transport, l'inscription aux cours.

2.3. Je souhaite travailler temporairement dans une région/un pays dont j'étudie la langue

Préparation : - à l'ambassade : demander les documents concernant les formalités et la législation de travail temporaire  
- au syndicat ou instance sociale : demander un modèle de contrat type  
- lire et comprendre les documents  
- comparer et choisir, exprimer ses préférences.

Réservation : - réserver le moyen de transport  
- réserver un hébergement  
- prendre contact avec l'employeur éventuel.

Sur place : - prévoir les contacts sociaux et administratifs.

Je souhaite postuler en Belgique un job d'étudiant, pour lequel il est demandé une compétence minimale de communication dans une langue étrangère (cela me prépare d'ailleurs à postuler un emploi ultérieurement).

3.1. Je souhaite travailler dans un service de restauration rapide

Préparation : - recherche dans les journaux, les annonces, sur internet, ...  
- recherche de documentation sur le domaine visé par l'emploi, (restauration rapide) afin de préparer l'entrevue avec l'employeur.

Entrevue : - formulaire d'identité à compléter  
- entretien oral (de très simple à plus complexe) sur moi-même, en tant que candidat  
- simulation de situations de communication propres à l'entreprise.

3.2. Je souhaite travailler en office de tourisme ou agence de voyage.

Préparation et entrevue : cfr. 3.1. en l'adaptant à l'emploi visé.

3.3. Je souhaite travailler à l'accueil d'une grande surface

Préparation entrevue : cfr. 3.1. en l'adaptant à l'emploi visé.

4. Je souhaite découvrir la culture et le mode de vie des personnes dont j'étudie la langue.

4.1. Découverte du pays, d'une ville (géographie, architecture, histoire, ...)

- rechercher des documents via le multimédia (internet, CD-ROM, vidéo, revues, journaux, livres, ...)
- y trouver l'objet de ma recherche et comprendre l'information qui m'intéresse
- constituer un petit dossier pour en faire une brève présentation en français.

4.2. Découverte des traditions et coutumes (personnages célèbres, légendes, fêtes, gastronomie, actualité, histoire, anecdotes, ...)

- rechercher des documents via le multimédia (internet, CD-ROM, vidéo, cinéma, revues, journaux, livres, ...)
- y trouver l'objet de ma recherche et comprendre l'information qui m'intéresse
- lire pour le plaisir et raconter.

### **Communiquer nécessite aussi certains savoirs**

- **Le lexique en lien avec les champs thématiques**

Le lexique est déterminé par les champs thématiques tels que, par exemple :

- achats
- caractéristiques personnelles, de la famille et des amis, congés, loisirs, hobbies, intérêts
- éducation
- habitat, foyer et environnement
- lieux et directions
- nourriture et boissons
- relations avec les autres
- santé et bien-être
- services
- temps qu'il fait
- temps qui s'écoule
- transports et voyages
- vie quotidienne

L'élève reconnaît et utilise un lexique suffisant pour comprendre et s'exprimer dans les situations de communication orales et écrites. La connaissance du vocabulaire ne constitue pas en soi une compétence : elle n'a de sens que si elle s'acquiert et s'exerce dans des situations de communication.



- **Les fonctions langagières**

Elles seront déterminées par les intentions de communication familière, telle que, par exemple :

aborder, prendre contact	offrir
accepter	prendre congé
s'assurer de la compréhension	(se) présenter
caractériser	proposer
confirmer, demander confirmation	raconter
commander	réclamer
décrire	refuser
demander	remercier
épeler	remplir, compléter
(s')excuser	(se) renseigner
expliquer	répondre
féliciter	résumer
(s')informer	saluer
inviter	...

- **La grammaire**

L'élève comprendra et utilisera la grammaire nécessaire à la communication orale et écrite. La grammaire n'est pas étudiée pour elle-même. Le choix des éléments grammaticaux se fera de façon réaliste, en fonction de leur utilité immédiate dans la situation de communication.

## **Conseils pour une stratégie d'enseignement**

### **Les 4 aptitudes (*skills*)**

#### **LIRE**

L'approche de la lecture en langue moderne aura un impact sur l'envie qu'aura l'élève de s'informer ou de se "distraire" en abordant un texte en langue étrangère. Il serait donc souhaitable de faciliter cette approche en présentant aux élèves des textes attrayants. Toutes les activités de lecture ne devraient pas nécessairement être suivies d'une vérification de la compréhension, mais pourraient aider l'élève à prendre conscience de la possibilité qu'il a de lire avec plaisir une langue étrangère.

Le développement de la compréhension à la lecture devrait permettre d'établir des liens entre le langage écrit et le langage parlé. Il semble donc essentiel de développer chez l'élève la capacité d'établir cette relation. L'écoute de cassettes enregistrées par des autochtones avec la possibilité d'en lire simultanément la transcription peut se révéler très efficace.

Au cours de l'apprentissage, les élèves seront confrontés à un large éventail de textes. A ce moment, l'utilisation d'un glossaire pour aider à la compréhension, **mais sans y avoir recours d'une manière systématique**, est conseillée. Cependant, il vaut mieux développer chez l'élève l'envie d'anticiper, de deviner plutôt que le besoin de tout vérifier au glossaire ou au dictionnaire.

Lors des activités de compréhension :

- on évitera de mélanger les objectifs réceptifs et productifs. Ainsi il est conseillé de vérifier la compréhension d'un texte soit dans la langue maternelle des élèves, soit au moyen de tâches qui ne demandent pas de production écrite en langue cible (par exemple : compléter une grille, réaliser un graphique, répondre à un Q.C.M., un vrai ou faux, etc.);
- on proposera des documents plus longs ou l'élève sera amené à repérer des informations pertinentes.

## ECOUTER

La compréhension à l'audition, est une compétence qui exige des **efforts continus** en langue étrangère. Il est incontestable que, dans ce domaine particulier, c'est **en classe** que l'effort essentiel doit être réalisé, même si l'utilisation à domicile de documents sonores est souhaitable.

Ainsi, par le biais de l'écoute, l'apprenant pourra acquérir les mots et phrases qu'il sera amené à utiliser.

**Le professeur doit utiliser le plus possible la langue cible** dans ses relations avec les élèves. C'est en créant l'habitude d'évoluer dans un contexte où la langue cible est devenue le moyen de transmettre des informations de tout type, que le professeur contribuera sans doute à l'installation et au développement de la compétence de compréhension à l'audition chez les élèves.

La langue orale est aussi un véhicule important de la civilisation et de la culture du pays dont on apprend la langue.

Le professeur veillera donc à

- mettre le plus souvent possible les élèves en contact avec la langue cible;
- développer la **confiance en soi** chez les élèves;
- choisir du matériel d'écoute adapté à l'intérêt de jeunes adultes;
- familiariser l'élève à une gamme la plus large possible de voix différentes;
- proposer des activités propres à aider l'élève à se construire progressivement une véritable compétence de compréhension : anticipation, utilisation du contexte pris dans son sens le plus large, reconnaissance de sons ou de mots, écoute sélective, mots-liens, etc.;
- proposer des tâches variées et nombreuses, aussi réalistes et proches de la vie que possible, dans lesquelles la compréhension à l'audition peut souvent être liée aux autres compétences;
- privilégier l'apprentissage par rapport à l'évaluation et créer des espaces d'écoute "gratuite".

## PARLER

On reconnaît volontiers aujourd'hui que l'écoute est un préalable indispensable à l'acquisition de la parole. Les élèves apprendront d'abord par **imitation et répétition** d'expressions modèles en étant constamment exposés à la langue étrangère utilisée par le professeur ou diffusée via des documents enregistrés. Pour faciliter l'apprentissage, le professeur utilisera, entre autre, le mime, tout support visuel disponible et il encouragera les élèves à **oser** utiliser la langue cible dans des échanges simples.

Un **climat de confiance** est la condition *sine qua non* pour amener l'élève à s'ouvrir, s'exprimer, **prendre des risques** ...

Au départ d'échanges dans le cadre de la classe, les élèves apprendront à formuler quelques phrases à propos d'eux-mêmes, de leur famille, de leur environnement, ... Ils progresseront dans leur apprentissage si, à l'audition et à la lecture, ils sont confrontés à des situations de plus en plus variées et complexes.

L'acquisition progressive des structures et du lexique améliorera aussi la communication. Le professeur veillera à une bonne prononciation, une bonne intonation, un débit naturel ...

Le choix et le traitement des champs thématiques seront fonction des situations d'apprentissage, de la maturité intellectuelle et affective des élèves, des centres d'intérêts.

Si le climat de confiance est indispensable à l'expression, il faut aussi que l'élève ait **envie de parler**. La question de la motivation se pose donc avec force. Les élèves ne parleront que si nous leur proposons des tâches et des activités qui les touchent et qui font appel à leurs capacités créatives et imaginatives. Les activités d'expression orale peuvent prendre des formes variées mais elles auront un caractère communicatif, elles seront centrées sur les tâches et elles seront **investies de sens**.

La motivation à s'exprimer sera également influencée par l'image plus ou moins positive qu'ont les élèves de la langue, des pays où elle est parlée et du professeur qui les leur fait découvrir.

Si, en réception, il est important d'apprendre aux élèves à gérer l'inconnu, à ne pas s'obstiner à vouloir comprendre chaque mot, pour l'expression orale, il est important qu'ils s'expriment grâce au peu d'éléments connus. On aidera l'élève à progresser vers l'autonomie, c'est-à-dire à réduire l'écart entre le vouloir dire et le pouvoir dire.

## ECRIRE

L'expression écrite est abordée ici en tant que compétence de l'élève à rédiger des messages informatifs personnels en rapport avec des besoins réels de communication et non en tant que support d'une activité lexicale ou grammaticale.

L'élève sera amené à écrire des informations reçues par le biais de la lecture, que ce soit des mots ou des messages simples avec l'aide de mots clés, de questionnaires, de schémas, ...

L'écrit relèvera donc **très exceptionnellement** de la véritable rédaction autonome.

Il s'agira, le plus souvent, de sélectionner des informations dans des documents lus que l'élève a sous les yeux, de choisir des paragraphes ou des phrases types et de les organiser pour produire le document attendu ou souhaité : formulaire, lettre, petit dossier, ...

C'est ici que la guidance du professeur a toute son importance. Il amènera l'élève à élaborer un schéma, pour lui faire prendre conscience de la nécessaire cohérence du document à écrire (présentation, chronologie, quelques mots liens, ...).

L'élève utilisera son acquis lexical et grammatical et on lui proposera aussi des outils de référence afin de le rendre de plus en plus autonome.

## EN CONCLUSION

Il ne suffira pas de développer séparément chacune des aptitudes (*skills*).

C'est à travers les activités d'intégration des différentes (*skills*) qu'on amènera l'élève à l'installation de véritables compétences de communication.

## Les situations-problèmes

Ces situations-problèmes sont données ici à titre d'exemples. <sup>1</sup>

Avant de commencer une situation, il est intéressant de proposer aux élèves une réflexion sur ce dont ils auront besoin pour communiquer dans cette situation, par exemple :

- quelle aptitude (*skill*), quels champs thématiques, quel lexique, quelles fonctions langagières, quels éléments grammaticaux ?
- qu'est-ce que chacun des élèves a déjà eu l'occasion d'exercer, qu'est-ce qui est neuf, qu'est-ce qu'il devra étudier ?

Cela permettra de choisir au mieux ce sur quoi porteront les activités d'apprentissage et amènera l'élève à comprendre que l'effort, qu'il devra accomplir pour assimiler les notions et exercer les capacités, se concrétisera par une réelle compétence de communication.

Si le professeur s'inspire des exemples de situations-problèmes pour créer son cours, il évitera de vouloir épuiser chaque "famille" avant de passer à la suivante, sous peine de lasser les élèves.

On pourra ainsi répartir les situations d'une même famille sur toute l'année et les entrecouper de situations d'une autre famille, prises dans les exemples ou créées sur base des souhaits ou projets personnels de l'élève.

S'il s'agit d'un cours à 2 p./s., le nombre de situations sera limité. Il faudra donc, à la fois, être très sélectif et cibler ce qui correspondra le mieux à l'attente des élèves.

Les familles de situations ne sont pas figées. On trouvera dans les exemples donnés, certaines situations qui pourraient se retrouver dans une autre famille que celle à laquelle elles appartiennent : ce sont de bons exemples de transférabilité.

A ce sujet aussi, il serait intéressant de faire trouver par les élèves eux-mêmes d'autres "familles de situations" dans lesquelles ils pourraient utiliser leurs compétences et renforcer ainsi la confiance en soi et l'autonomie.

## Evaluation

Les situations de communication dans lesquelles les compétences de l'élève seront évaluées appartiendront aux mêmes familles de situations que celles rencontrées en cours d'apprentissage.

Il s'agira donc de prévoir une situation à la fois différente, mais qui rencontre et met en oeuvre les mêmes capacités et compétences que les situations étudiées.

---

<sup>1</sup> Illustration de la terminologie utilisée : deuxième "famille de situations" :

- famille de situations : <sup>2</sup>
  - différentes situations qui font partie de cette famille : 2.1, 2.2, 2.3
  - dans chaque situation différente on trouve des mini-situations de communication qui font appel aux mêmes capacités, aux mêmes notions et aux mêmes fonctions : lire, écouter, parler, écrire, demander des documents, rechercher des informations, sélectionner, ...
- On se réfère aux mêmes champs thématiques : réserver un moyen de transport, un hébergement, ...  
Ces capacités et ces savoirs sont donc réactivés plusieurs fois.